

Lors de leur dernière réunion de l'année 2023-2024, les cinq conseils consultatifs nationaux (CCN) se sont réunis pour discuter de questions d'actualité et partager leurs points de vue sur ce qui se passe dans leur secteur. L'Association canadienne de la construction (ACC) remercie tous les membres des conseils et les invités qui ont participé aux séances et qui ont pris le temps de tisser des liens et de faire avancer les questions importantes pour l'industrie. Veuillez noter que les prochaines réunions des conseils auront lieu virtuellement les 6 et 7 mai 2024. Restez à l'écoute pour connaître les modalités d'inscription!

Voici quelques points forts de ces réunions :

Élaboré par les CCN des entrepreneurs généraux et des entrepreneurs spécialisés et approuvé par le Conseil d'administration de l'ACC, un nouveau bulletin sur l'indexation des coûts dans les contrats sera publié au début du mois d'avril.

CCN des entrepreneurs généraux

- Le CCN EG élabore également deux autres documents : un « guide de la construction » et un « guide des conditions supplémentaires ».
- Les entrepreneurs canadiens se sont regroupés au sein du Conseil de sécurité des entrepreneurs canadiens afin de collaborer et de partager les pratiques exemplaires pour résoudre les problèmes critiques de sécurité.
- L'Association de la construction d'Ottawa a lancé un site Web sur les carrières dans la construction afin d'encourager et de faciliter l'embauche de travailleurs dans l'industrie.

CCN des entrepreneurs spécialisés

- Un projet de bulletin « Bid Go or No Go » (Ça passe par la soumission ou ça ne passe pas du tout) recevra une dernière contribution du point de vue de la caution avant d'être soumis à l'ACC pour approbation.
- Le projet de loi S-211 est considéré comme une question de conformité, bien qu'il soit davantage perçu comme une responsabilité des entreprises générales ou des services de santé et de sécurité.
- On s'inquiète de l'augmentation du nombre de faillites de promoteurs, d'entrepreneurs généraux et d'entrepreneurs spécialisés au cours des derniers mois, ainsi que d'autres problèmes de paiement.
- En ce qui concerne le paiement rapide, il a été noté que le gouvernement de Terre-Neuve a engagé un consultant pour l'aider à élaborer une législation et a eu des discussions avec la NLCA. Au Nouveau-Brunswick, la proposition de loi a fait l'objet d'une nouvelle lecture avec des discussions sur les exemptions. Les exemptions sont restées un problème en Alberta, où des périodes de paiement de 120 jours ou plus ont été observées. La législation ontarienne fera bientôt l'objet d'un réexamen après cinq ans d'application, comme prévu lors de son introduction initiale. Dans les juridictions dotées d'une

législation, de nombreux sous-traitants hésitent à exercer leurs droits de paiement rapide par crainte de nuire à leurs relations.

- Parmi les autres sujets abordés, citons la renégociation par le Québec des accords syndicaux en vue d'une plus grande flexibilité en matière de mobilité de la main-d'œuvre et de spécialisation des métiers, le mouvement des employés au sein d'un même secteur pour obtenir des salaires plus élevés, les coûts élevés de l'acier résultant des tarifs douaniers et de l'interdiction par le Canada des importations en provenance de certains pays, le manque d'agents de conformité chargés de faire respecter les certifications requises telles que le Sceau rouge, la poursuite des efforts de sensibilisation visant à encourager les jeunes Canadiens à rejoindre l'industrie de la construction, et l'utilisation abusive des directives de changement comme outil de modification du champ d'application.

CCN civil

- Le gouvernement fédéral et tous les partis passent en mode préélectoral et ajustent leurs priorités politiques pour mieux se rapprocher des Canadiens.
- La question de l'accessibilité du logement a été abordée à Ottawa à l'automne et a représenté une occasion unique pour les entrepreneurs civils de se faire entendre sur la nécessité d'investir dans les infrastructures.
- Un appel d'offres pour l'élaboration d'un plan d'écologisation est en cours. Le recyclage et les granulats restent mal compris.
- La défense d'intérêts en faveur d'un Plan d'infrastructure commerciale du Canada (PICC) se poursuit; le PICC et l'ACC ont tous deux joué un rôle important.
- Les fluctuations de prix se sont stabilisées.
- La qualité des documents semble se dégrader.
- On observe un certain ralentissement, mais la pénurie de main-d'œuvre persiste.
- Continuer à mettre l'accent sur les modèles de prestation en collaboration.
- Appel au renforcement de la voix du secteur et de l'ACC en tant que voix nationale de premier plan.

CCN des manufacturiers, fournisseurs et services

- **Paiement rapide au niveau fédéral** : L'ACC a organisé un webinaire en deux parties sur la législation fédérale en matière de paiement rapide, en anglais [Glen Ackerley & Jeff Scorgie - WeirFoulds LLP] et en français [Jean-Philippe Gilbert - BM Avocats] exclusivement. Le webinaire a été suivi par plus de 100 participants et l'enregistrement a également été envoyé aux membres.
- **Série de webinaires sur la technologie** : Les groupes de travail FSS et EG sont en train de finaliser le champ d'application et le contenu de deux webinaires :
 - Culture technologique : aide à la décision pour construire avec la technologie [juin 2024]

- Construire sur l'intelligence artificielle : faire confiance aux nouvelles méthodes de construction grâce à l'IA [septembre 2024]

CCN des associations locales de la construction (ALC)

- Le rapport sur l'immigration réalisé en partenariat avec BuildForce Canada a été publié et rendu public. Bill Ferreira, directeur général de BuildForce, était présent à la conférence pour présenter les opportunités et les défis liés à l'immigration.
- Les membres du conseil ont aussi discuté d'un guide des pratiques exemplaires pour l'immigration qui donne un aperçu des programmes, des services et des stratégies des associations locales de construction à travers le Canada.
- Les idées de travaux futurs du CCN ACL pourraient inclure un travail d'éducation des maîtres d'ouvrage, une fiche de rapport du maître d'ouvrage et un soutien pour aider les PME à mieux comprendre comment elles peuvent travailler dans le cadre de méthodologies alternatives de passation de marchés.
- L'une des questions essentielles qui a été longuement débattue est celle du paiement rapide par le gouvernement fédéral et de la définition des projets admissibles au titre de la législation fédérale. Il a également été discuté qu'un sous-comité pourrait être formé sur la question du paiement rapide. D'autres questions émergentes concernent la promotion de la valeur de l'appartenance à nos associations, la possibilité d'attirer des acheteurs ou des constructeurs en tant que membres, et la suppression du contrat A dans les appels d'offres.
- Le CCN ACL a examiné le projet d'ordre du jour du Symposium des associations partenaires et a fait part de ses commentaires. Dans l'ensemble, les membres du conseil ont estimé que l'ordre du jour était en bonne voie et qu'il présentait le bon mélange de présentations et de discussions facilitées. La seule considération majeure était le temps disponible pour tout parcourir. Il a été décidé que le personnel de l'ACC partagerait le projet avec tous les chefs des opérations des associations partenaires et leur demanderait leurs commentaires dans un délai d'une semaine avant de le finaliser.